



IL Y A SOIXANTE ANS :
LA FIN DE L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS
ET
LA GUERRE D'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE

par Pierre MILÉO - CREAL76

docteur en histoire de l'Université de Rouen-Normandie
histoire sociale et contemporaine.

La résistance française à la guerre en Algérie

et

3^e partie

l'accession à l'indépendance de ce pays.



Par Madame Grindereche — Travail personnel

1^{ère} partie : **l'Algérie avant 1954** à retrouver sur <http://www.creal76.fr/medias/files/il-y-a-60-ans-independance-de-l-algerie-1.pdf>

2^e partie : **La révolte en Algérie et la chute de la IV^e République** à retrouver sur <http://www.creal76.fr/medias/files/il-y-a-60-ans-independance-de-l-algerie-2.pdf>

IL Y A SOIXANTE ANS : LA FIN DE L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS ET LA GUERRE D'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE

3^e partie :

La résistance française à la guerre en Algérie et l'accession à l'indépendance de ce pays.

Dans le précédent article, nous avons vu comment l'insurrection indépendantiste algérienne avait su s'implanter durablement sur son sol, obtenir le soutien de la population native et les premiers appuis internationaux.

Nous avons également vu comment l'incompréhension entre la métropole française et ses ressortissants français en Algérie avait généré une situation politique extrêmement dangereuse qui avait abouti à un coup d'État parlementaire, évitant une prise du pouvoir par l'armée et/ou une guerre civile.

Pour autant, la question algérienne n'est nullement résolue. Si le général de Gaulle dément absolument vouloir attenter au régime constitutionnel républicain et s'appuyer sur l'armée pour gouverner, il entend bien le réformer pour pouvoir diriger le pays. Il donne même des

gages en appelant dans son gouvernement les représentants de l'ancienne République, comme Guy Mollet, Antoine Pinay ou Pierre Pflimlin. Seuls deux gaullistes y figurent, Michel Debré et André Malraux. Cependant, s'il réclame la poursuite des pouvoirs spéciaux en Algérie, on a bien du mal à savoir ce qu'il compte en faire. Pourtant, c'est bien de la résolution de la crise algérienne que la classe politique et la population française s'inquiètent car, de sa seule issue dépend l'avenir constitutionnel du pays. Néanmoins, déjà des personnalités ou de simples militants n'ont pas attendu ces événements extrêmes pour soutenir la démocratie qui est bafouée par le colonialisme, notamment en Algérie, et soutenir la revendication indépendantiste algérienne.

- ◆ Quels sont ces gens qui désobéissent au nom des droits de l'homme et du droit d'un pays à disposer de lui-même
 - ◆ Pourquoi et dans quelles conditions, a lieu cet engagement ?
- ◆ Ont-ils réussi à faire évoluer la grande indifférence à l'égard de l'Algérie qu'a manifestée la population française métropolitaine ?
 - ◆ Quelle aide concrète ont-ils apportée au mouvement indépendantiste algérien ?
- ◆ Dans quelles conditions se fit l'indépendance de l'Algérie et quelles en furent les conséquences pour les différentes populations algérienne et française ?

Pour répondre à ces questions nous examinerons l' (ou les) origine(s), la nature et les actions menées par la résistance française à cette guerre. Ensuite, nous analyserons l'évolution politique de l'opinion métropolitaine et

de la classe politique française face au conflit colonial en Algérie. Enfin, nous retracerons les derniers événements qui amenèrent à l'indépendance de l'Algérie, le 5 juillet 1962.

Glossaire des sigles utilisés :

AEF Afrique équatoriale française
AOF Afrique occidentale française
AFN Afrique française du nord
ALN Armée de libération nationale
AML Amis du manifeste algérien
CCE Comité de coordination et d'exécution (du FLN)
CGT Confédération générale du travail
CFDT Confédération française démocratique du travail
CFTC Confédération française des travailleurs chrétiens
CLM Comité de libération du Maghreb
CNRA Comité national de la résistance algérienne
CRUA Comité révolutionnaire d'unité et d'action

ENA Etoile nord-africaine
FEN Fédération de l'éducation nationale
FLN Front de libération nationale
FO Force ouvrière
GPRA Gouvernement provisoire de la République algérienne
MNA Mouvement national algérien
MTLD Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques
ONU Organisation des nations unies
OAS Organisation de l'armée secrète
OS Organisation spéciale
PCA Parti communiste algérien
PCF Parti communiste français
PPA Parti populaire algérien (ou du peuple algérien)
PSA Parti socialiste autonome
PSU Parti socialiste unifié
SAS Section administrative spéciale

SFIO Section française de l'Internationale ouvrière
SGEN Syndicat général de l'éducation nationale
SNI Syndicat national des instituteurs
UDMA Union démocratique du mouvement algérien
UEC Union des étudiants communistes
UGEMA Union générale des étudiants musulmans algériens
UGTA Union générale des travailleurs algériens
UGS Union de la Gauche socialiste
UNEF Union nationale des étudiants de France
USTA Union syndicale des travailleurs algériens

La résistance française à la guerre en Algérie et l'accession à l'indépendance de ce pays.

La résistance française à la guerre en Algérie

L'opposition des Français à la guerre en Algérie ne fut que celle de la petite partie de la population la mieux informée. En particulier, les premiers concernés : les appelés

Les (r)appelés

Nous l'avons déjà signalé, dans notre précédente brochure sur la Guerre d'indépendance de l'Algérie, parmi les premiers à s'opposer à la politique coloniale de la France en Algérie figurent les (r)appelés du contingent¹. Comme la plupart des Français métropolitains, ils considèrent que cette guerre qu'on leur impose en Algérie ne les concerne pas. D'abord par qu'ils ont une idée très vague de ces trois départements « français » qui semblent bien lointains et forts différents de ceux qu'ils connaissent. Au contraire, ils ne voient pas bien la différence de ceux-ci avec le Maroc et la Tunisie à qui on vient d'accorder l'indépendance pour ne pas s'engager dans des conflits sans issue, comme on a pu le constater en Indochine. Mais surtout, les conséquences sociales et familiales de la réquisition des jeunes Français qui y sont astreints sont particulièrement lourdes matériellement et financièrement. Par ailleurs, les plus éduqués d'entre eux, sont bien conscients qu'il ne s'agit pas de défendre une patrie qui serait en danger. Aussi, une réponse militaire à une revendication légitime d'indépendance d'une population qui a bien des ressemblances avec ses voisins du Maroc et de Tunisie, voire d'Indochine, paraît bien lourde. D'abord, parce que le recours approprié à la situation relève du maintien de l'ordre « républicain » et n'entre donc pas dans le champ d'ac-

tion reconnu pour faire appel au contingent. Mais plus généralement, la mobilisation de celui-ci implique la prolongation du service militaire, qui passe de 18 à 30 mois pour les hommes du rang et à 33 pour les sous-officiers². N'étant pas rémunérée, toute une génération d'appelés va rester à la charge de sa famille quand elle ne perd pas son emploi ou doit interrompre ses études. Elle part pour de longs mois loin de sa région pour un pays qu'elle ne connaît pas et où elle ne peut constater que la misère, l'injustice et l'illégalité qui y règnent à tout propos. Ces sombres perspectives n'encouragent pas au départ. Aussi, quand le 24 août 1955, Edgar Faure rappelle le contingent à la suite des événements de Philippeville en Algérie et de Oued-Zem au Maroc³, des manifestations de (r)appelés ont lieu dans différentes casernes et, notamment, à Rouen du 6 au 8 octobre 1955. Un contingent de rappelés qui se trouve hébergé provisoirement à la caserne Richepanse⁴ à Rouen, le 7 octobre 1955, doit se rendre à Oued Zem, au Maroc, où a eu lieu le soulèvement sanglant que nous venons, précisément, de signaler.



¹ Pierre MILEO, Guerre d'indépendance de l'Algérie, 2^e partie. La révolte en Algérie et le chute de la IV^e République, Rouen, Brochure du CREAL 76, 2022, p. 6

² Après une 1^{re} étape de 18 à 27 mois

³ *Ibid.* p.5 et 6

⁴ Elle sera renommée plus tard caserne Pélissier.

La répression menée, dans ce bourg marocain, par des soldats de la Légion étrangère a été très dure⁵. Le bataillon du 406^e RAA (régiment d'artillerie antiaérienne) stationné à Rouen qui doit rejoindre la ville marocaine est incomplet. Le chef du régiment s'adresse alors à des appelés célibataires pour combler le manque d'effectifs. Devant leur peu d'empressement, il leur fait croire qu'ils remplaceront des pères de famille qui ont été rappelés. Certains jeunes acceptent. Mais au moment de partir ils s'aperçoivent que le chef a menti et qu'ils ne remplacent personne mais complètent un effectif. Cet incident a lieu après plusieurs vexations organisées par l'encadrement et sur un fond d'opposition des (r)appelés à la répression en AFN soutenue par les mouvements de jeunesse du PC et de la SFIO qui diffusent des tracts et organisent des manifestations à cet effet. Alors les appelés refusent de monter dans les camions venus les chercher pour les transférer sur les bases aériennes d'où ils vont partir au Maroc et se réfugient sur les toits de la caserne. Ils reçoivent immédiatement le soutien de la population environnante qui alerte les travailleurs des usines voisines, en particulier ceux du dépôt du Buddicum de la SNCF de Sotteville dont les représentants et les syndiqués de la section d'entreprise CGT. Ces derniers débraient pour se joindre à la révolte des soldats. Les affrontements ont alors lieu avec des CRS et la ville de Rouen s'enflamme pendant trois jours (6, 7 et 8 octobre 1955). L'évènement devient national et la presse du pays s'en fait l'écho.

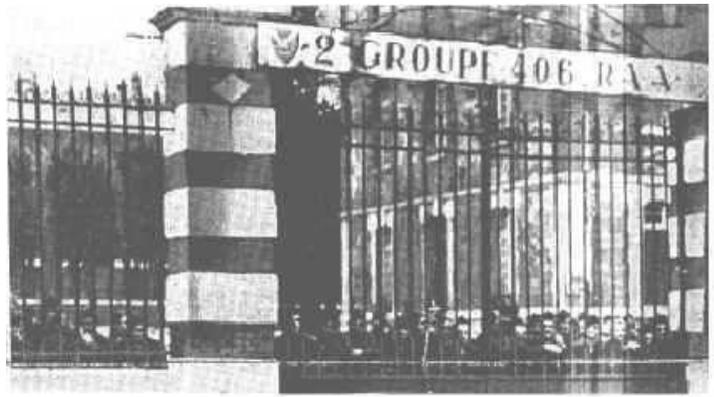
Certains historiens ont recensé 18 manifestations de rappelés en 1955⁶ et 777 autres suivront en 1956 dans 36 départements après la volte-face de Guy Mollet. Elles se déroulent dans les gares, notamment au Havre où les familles bloquent le départ des trains mais aussi au passage de ceux-ci au Mans, Grenoble et Amiens. Des trains mettent plusieurs jours pour rejoindre Marseille et le ministère de l'Intérieur impute 20 % des dysfonctionnements de la SNCF en 1956 à ces manifestations. Les syndicats impliqués dans ces protestations se montrent

⁵ D'après les sources marocaines, elle aurait occasionné 1700 morts.

⁶ Cf. Michelle Zancarini-Fournel, Christian Delacroix, *La France du Temps présent. (1945-2005)*, Paris, Belin, p. 264

⁷ Cf. Claude Liauzu, *Histoire de l'anticolonialisme en France. Du XVI^e siècle à nos jours*. Paris, Pluriel, 2012, p.439

⁸ *Ibid.* Claude Liauzu signale, dans le même ouvrage, la grève de 7 écoles normales et un article des « jeunes » de la FEN dans *L'enseignement public* (avril-juin 1956) : « La guerre que nous ne voulons pas faire ». p. 439. Néanmoins, il y eut une mobilisation interne des syndicats pour garder le contact avec leurs adhérents (r) appelés et leur assurer un soutien moral et financier ainsi qu'à leur famille. En Seine-Maritime, le secrétaire général du SNI, Bernard Brugué (1914-2007), fut l'animateur principal de cette initiative pour son syndicat.



Les soldats la caserne Richepanse à Rouen occupent leur caserne.
 Photographie parue dans un numéro spécial du journal « L'Avant-garde »

néanmoins très discrets dans le soutien au mouvement. À l'image de Denis Forestier (1911-1978), secrétaire général du SNI (Syndicat national des instituteurs), dans *L'école libératrice*, ils préviennent des conséquences qu'il y aurait à « envoyer des jeunes dans des manifestations où ils risquent le Tribunal militaire », alors même que Guy Mollet qui leur promettait la « paix en Algérie » est Président du Conseil et dispose des pouvoirs spéciaux⁸. Pourtant, l'année précédente, la FEN (Fédération de l'éducation nationale) avait réclamé, lors de son congrès national, le rapatriement du contingent. Seule, sa tendance très minoritaire, l'École émancipée continue de s'opposer à cette guerre et à diffuser les informations concernant cette contestation. Par ailleurs ni le FLN (Front de libération nationale) ni l'ALN (Armée de libération nationale) ne s'adresseront directement aux appelés pour expliquer leur révolte et les encourager à la désertion ou au ralliement. Dans ces conditions, sur les près de 1 179 523 jeunes mobilisés de 1955 à 1962 les actes de désobéissance ou de refus de partir restent très marginaux. Ils sont le fait de militants souvent en désaccord avec leur organisation qui, si elles sont sollicitées pour les soutenir, se montrent très réservées voire refusent. Les statistiques officielles recenseraient une trentaine de refus de combattre parmi lesquels on peut citer ceux d'Alban Liechti ou Serge Magnien militants communistes ou d'une vingtaine de militants chrétiens.

Les désertions seront plus nombreuses et se monteront à 500 environ. Elles interviennent après le constat de la situation misérable dans laquelle se trouve la population native d'Algérie mais surtout après la participation à des engagements militaires comme celle de Joseph Lucas cantonné à Palestro⁹ ou avant l'incorporation, pour la plupart d'entre eux, qui se réfugie à l'étranger, notamment en Suisse.

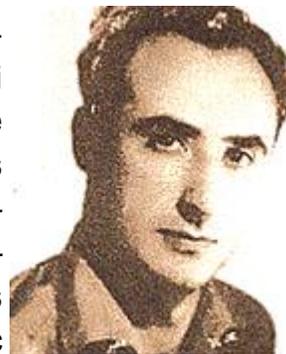


Toutefois, si l'opposition à la guerre n'est pas flagrante, elle reste réelle et jouera à plein lors de la tentative de putsch militaire en avril 1961, nous y reviendrons. En attendant, toute une génération de jeunes Français découvre un monde qu'elle ne soupçonnait pas et dont beaucoup en sortiront profondément traumatisés.

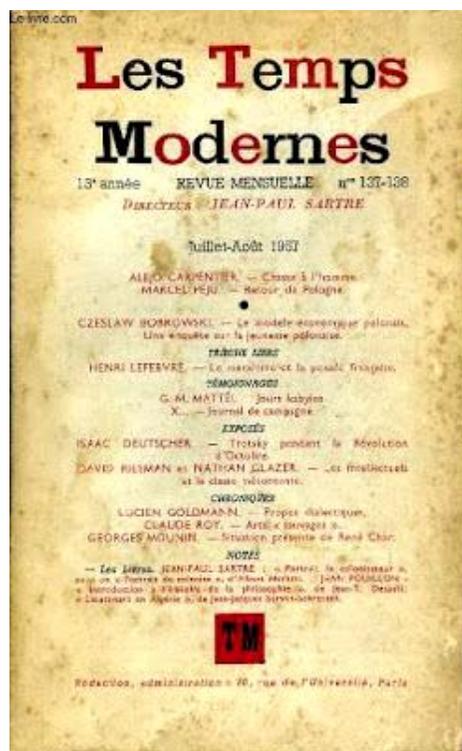
De l'arrivée sur une terre totalement inconnue de la plupart d'entre eux, au constat de la coupure entre deux populations que tout divise et oppose, en passant par les aléas de cette « guerre sans nom », les raisons de ce traumatisme sont multiples. « Ratonnades », ignorance des lois démocratiques, élections truquées dont les urnes électorales sont transportées ou bourrées pendant leur déroulement, attentats sanglants et aveugles, torture organisée, « corvées de bois », la liste devient vite insupportable et sans remédiation possible¹⁰.

Les plus courageux désertent et rejoignent les maquis du FLN comme l'aspirant Maillot¹¹ ou Noël Favrelière¹² pour éviter, avec son prisonnier, la « corvée de bois » qui consistait à assassiner ou faire disparaître un prisonnier sans jugement. Quelques autres choisissent la dé-

sertion et en expliquent les raisons dans des témoignages qui défraient la chronique, comme ceux de Robert Bonneau dans un article « *La paix des Nementchas* » dans la revue *Esprit*¹³ ou Georges Mattei dans *Les Temps Modernes* avec « *Jours kabyles* ». Enfin des



L'aspirant Maillot publications clandestines circulent fin 1957, publiant les lettres de soldats morts au combat. La réalité qu'elles décrivent n'est pas celle de la plupart des journaux de l'époque et commence à semer le doute. En particulier chez les intellectuels, anciens résistants ou contestataires.



⁹ Cf. *Ibid.* p.446

¹⁰ Cf. aussi ce que nous avons déjà signalé dans la 2^e partie de notre brochure p. 6 et 7

¹¹ Cf. Renaud de Rochebrune et Benjamin Stora, *La guerre d'Algérie vue par les Algériens*, op. cit. p. 348

¹² Cf. son témoignage *Le Désert à l'aube*, Paris, Éditions de Minuit, 1960, 227 p.

¹³ Avril 1957

Les intellectuels

Ils connaissent la réalité sociale et économique de l'Algérie pour la plus grande partie d'entre eux qui a pu constater qu'elle ne correspondait pas à la description qu'en a faite la majorité des médias de l'époque. Pour s'y être rendu soit pour l'exercice de leur profession¹⁴ soit tout simplement en voyage de vacances, leur formation, leur culture ont été durablement sensibilisées par la misère et l'injustice structurelles de la société coloniale. Ce que beaucoup d'entre eux craignaient arrive avec la Toussaint 1954 en Algérie. Rappelons que dès les premières répressions des insurgés, des cas de tortures sont signalés dans quelques journaux, ce qui ne manque pas d'attirer l'attention de certains d'entre eux, notamment les anciens résistants. Nous avons déjà signalé les cas de torture sur les quelques ressortissants français opposés à la guerre en Algérie pendant la bataille d'Alger dans notre précédente brochure. Mais nous allons nous y attarder un peu plus, ici. Car **c'est bien la révélation de la torture qui est le point de départ de l'opposition française à cette guerre, en particulier celle des intellectuels**¹⁵.

La torture n'est pas née avec la guerre d'Algérie, elle est partie intégrante du système de domination colonial et a eu cours dans tout l'empire colonial français. Elle est un moyen d'obtenir des informations pour contrôler et terroriser les populations locales et se débarrasser d'événements réfractaires à l'ordre impérialiste.



Le gouverneur général Violette

Toutefois, le gouverneur général Violette (1870-1960) la dénonce en 1937, de même qu'Edmond Naegelen (1892-1978), ancien résistant, gouverneur de l'Algérie, doit la proscrire, en 1948, dans les enquêtes de police concernant la répression des nationalistes¹⁶. Nous avons vu à quelles extrémités peuvent conduire la confusion des pouvoirs

et des fonctions de justice et de défense qui a amplifié la pratique de la torture. Pourtant, les responsables et auteurs de ces actes, les généraux Massu et Aussaresses, qui les ont reconnus tardivement, avouent que ce moyen n'apporte que peu de résultats. Nous avons vu que le général Jacques Paris de la Bollardière (1907-1986), lui, dénonce ces pratiques et demande à être relevé de son commandement. Outre le scandale qu'elles provoquent chez certains intellectuels, elles entament le crédit international de la France et la solidité de ses institutions démocratiques. C'est fondamentalement ce qui provoque leur réaction. Parmi les premiers à dénoncer cette guerre, Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir au nom de leur anticolonialisme fondamental et militant qui anime la revue *Esprit*. Mais c'est surtout la promulgation des lois exceptionnelles qui favorisent les dénis de justice et couvrent la torture et les exécutions sommaires, voire celle des prisonniers algériens ou des Français qui les soutiennent, qui provoquent l'opposition des plus connus d'entre eux. C'est d'abord le cas d'Henri-Iréné Marrou (1904-1977), professeur, résistant, dont le domicile est perquisitionné après la publication d'une tribune libre dans *Le Monde*, « *France, ma patrie* » (avril 1956). De même pour André Mandouze (1916-2006), directeur de *Consciences maghrébines* qui est emprisonné en 1956. Ces militants chrétiens dans la mouvance de *Témoignage chrétien* tentent de se regrouper dans des comités en toute indépendance, comme celui des Intellectuels contre la poursuite de la Guerre (1956) et mènent une lutte pour le respect des droits démocratiques dont celui du peuple algérien à son indépendance.



André Mandouze

¹⁴ C'est en particulier le cas d'un nombre non négligeable d'enseignants et d'universitaires qui en reviennent souvent déçus par la réalité sociale qu'ils découvrent et qu'ils dénoncent à l'occasion de leurs divers témoignages. Les cas les plus célèbres sont ceux de Germaine Tillon (1907-2008) et Pierre Bourdieu (1930-2002)

¹⁵ Certains historiens par ailleurs, juristes, comme Sylvie Thénault, ont démontré que la guerre d'indépendance de l'Algérie est à son tournant, en 1957, quand l'affrontement entre l'armée et le pouvoir politique est à « son paroxysme ».

¹⁶ Cf. Michelle Zancarini-Fournel, Christian Delacroix, *La France du temps présent : (1945-2005)*, op. cit. p. 272

La dénonciation publique de la torture a lieu dans la presse parisienne soutenue par plusieurs intellectuels de gauche à partir du mois de mars 1957. Mais ce sont les disparitions inexplicables de plusieurs prévenus qui commencent à se faire jour à cette période. D'abord celle de Larbi Ben M'Hidi, chef FLN de la Zone autonome d'Alger (ZAA) puis de l'avocat Ali Boumendjel. Ceux-ci, arrêtés pendant la bataille d'Alger sont retrouvés pendus dans leur cellule où ils se seraient suicidés. Le premier est défendu par le journal *France Observateur* qui émet des doutes sur la version officielle du décès du combattant algérien. La détention du deuxième entraîne les protestations de René Capitant, professeur de droit de l'université d'Alger, qui avait été l'un de ses enseignants. La vérité sur ces deux affaires n'est révélée qu'à partir des années 2000 et confirmée officiellement en 2014.

À la fin de cette même année 1957, éclatent les affaires Maurice Audin et Henri Alleg. Le premier, jeune professeur assistant de mathématiques de l'université d'Alger, est aussi membre du PCA (Parti communiste algérien). Il est chargé de protéger les militants du FLN poursuivis par les autorités françaises en les exfiltrant vers l'étranger pour leur éviter une arrestation. Interpellé à son domicile par des officiers français du renseignement, il ne réapparaît plus. Pierre Vidal-Naquet (1930-2006), universitaire caennais, prend alors sa défense et fonde avec d'autres le Comité Audin. Ils exigent la vérité sur la fin tragique du jeune professeur. En attendant, ils organisent avec l'aide du professeur Laurent Schwartz (1915-2002) la soutenance *in absentia* de la thèse de mathématique qu'il venait de conclure et que son directeur de thèse René de Possel (1905-1974) soutient devant un jury réglementaire de la Sorbonne, avec un brillant succès. Pierre Vidal-Naquet publie un ouvrage *L'Affaire Audin* en 1958 suivi en 1962 de *La Raison d'État* qui lui vaut une suspension de fonction d'un an. Quant à l'épouse de Maurice Audin, elle entame un très long combat pour la réhabilitation de son mari. Elle obtient une première réparation en 1983 grâce au ministre de la Justice de l'époque Robert Badinter. Mais elle devra attendre 2012, 2014 puis 2017 pour obtenir la levée totale du secret sur le dossier judiciaire de son époux.

Le second, Henri Alleg, est lui aussi arrêté chez Maurice Audin la veille de son incarcération, il est aussi soumis aux tortures et mauvais traitements. Cependant bien



La France reconnaît officiellement l'assassinat d'Ali Boumendjel

défendu par son épouse, ses proches et le livre, *La Question*, qu'il écrit et réussit à leur faire passer clandestinement pour décrire son calvaire. L'ouvrage saisi par la censure en France est réédité en Suisse d'où il se répand à nouveau très massivement. Libéré après la disparition d'Audin avec qui il a été confronté, il est poursuivi pour ses accusations sur la torture et condamné à 10 ans de prison. Il réussit à s'évader et s'exile en Tchécoslovaquie. Il est amnistié après 1962.

Djamila Boupacha



Il faut encore signaler l'action courageuse de Gisèle Halimi (1927-2021) qui défend les militants du FLN, dont Djamila Boupacha, arrêtée, torturée et violée en 1960. Un comité de soutien est formé qui est animé par Simone de Beauvoir et Germaine Tillon.

Les affaires dont nous avons parlé sont les plus connues. Mais bien évidemment, il y eut d'autres cas révélés dans la presse par des journalistes courageux n'hésitant pas à les documenter. À ce stade on peut voir qu'il s'agit d'actions individuelles d'opposition à cette guerre et l'action de groupes organisés reste très marginale.

Il faut attendre 1960 pour voir enfin une réaction organisée de cette opposition avec l'appel des 121. Mais à cette date, nous l'avons vu, la situation politique a changé. Pourtant, déjà certains, depuis 1957, s'y sont engagés, réprouvant l'affrontement militaire qui s'amplifie.

La lente évolution de la population française métropolitaine sur la question algérienne

C'est le cas du philosophe Francis Jeanson (1922-2009) et de son épouse, Colette. Anticolonialistes de conviction, dans la mouvance de Jean-Paul Sartre, ils se rendent sur le terrain, en Algérie, dès les premiers événements, pour témoigner et rendre compte. Ils ne tardent pas à se ranger du côté du FLN, ne supportant pas l'injustice et la brutalité que subissent les Algériens. Rentrés en France, ils publient un livre *L'Algérie hors la loi*, condamnant l'intervention militaire dans ce pays si misérable. Il a peu de succès. Se rendant compte que le témoignage est insuffisant, mais surtout que cette guerre divise profondément la gauche française, singulièrement après la politique pratiquée par le gouvernement de G. Mollet. La SFIO est secouée par la contestation et la dissidence d'une partie de ses adhérents. F. Jeanson décide de passer à l'action concrète et clandestine, en 1957. Ayant noué des contacts avec le FLN, il crée un réseau avec des militants chrétiens, socialistes, syndicaux et communistes en rupture de ban avec leur organisation, pour soutenir matériellement le FLN. Il s'agit essentiellement de tirer des tracts ou des bulletins internes du FLN et de convoier des courriers, des faux papiers ou des fonds destinés à soutenir la lutte en Algérie. Utilisant des valises pour ce faire, ils sont nommés « porteurs de valises¹⁷ ». Après deux ans d'activités clandestines, Jeanson doit se réfugier en Suisse pour échapper à une arrestation imminente, en 1959. Il abandonne, alors, ses responsabilités dans le réseau qui sont confiées à Henry Curiel (1914-1978). Ce dernier y continue la lutte jusqu'à son démantèlement, en février 1960. Ces deux responsables sont condamnés à 10 ans de prison dans un procès qui ne tourne pas à l'avantage de l'accusation dans l'opinion publique. Les condamnés ne sont amnistiés qu'en 1966.

Ce procès a un grand avantage pour ces militants ; celui de porter sur la place publique l'existence d'une opposition française à cette guerre qui apparaît désormais au grand jour. Le manifeste des 121¹⁸ qui est publié peu de temps après la fin du procès en est la preuve flagrante.

Ses signataires y déclarent :

« - Nous respectons et jugeons justifié le refus de prendre les armes contre le peuple algérien.

- Nous respectons et jugeons justifiée la conduite des Français qui estiment de leur devoir d'apporter aide et protection aux Algériens opprimés au nom du peuple français.

- La cause du peuple algérien, qui contribue de façon décisive à ruiner le système colonial, est la cause de tous les hommes libres. »

Cependant cette contestation avait déjà fait son apparition dans plusieurs instances.

D'abord dans les partis politiques de droite comme de gauche sur la question de l'indépendance algérienne.

À droite, le sociologue Raymond Aron, reprend les arguments de certains économistes sur la rentabilité de l'économie colonialiste qui, à l'aube des années 1960, deviendrait un handicap pour l'expansion économique convoitée par la France et pour faire face à la concurrence européenne et mondiale. Il y ajoute le problème de la croissance démographique algérienne qui à terme pourrait poser les mêmes problèmes que ceux qui se posent en Algérie entre les communautés algériennes et françaises mais cette fois-ci, en métropole. Enfin, il reconnaît au peuple algérien le même droit à l'indépendance de son pays que celui des Français au leur. Il conclut que le temps du colonialisme est révolu. Il est suivi politiquement par un nombre non négligeable de personnalités de droite, en particulier, celle de de Gaulle.

À gauche, après l'affaire de l'arraisonnement d'un avion affrété par le roi du Maroc pour transporter des dirigeants du FLN, par l'aviation militaire française¹⁹, le ministre démissionnaire, Alain Savary, rejoint, dans l'opposition à Guy Mollet et à sa politique algérienne, plusieurs responsables socialistes dont Édouard Depreux, Daniel Mayer et Pierre Bérégovoy.

En 1958, le ralliement de G. Mollet au général de Gaulle et son projet de constitution provoque la scission de la SFIO et la création du PSA (Parti socialiste autonome), dirigé par ces trois contestataires.

¹⁷ Cf. Hervé Hamon, Patrick Rotman, *Les porteurs de valises. La résistance française à la guerre d'Algérie*, Paris, Le Seuil, 1979, 440 p.

¹⁸ Cf. Intitulé « Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie ». https://gpthome69.files.wordpress.com/2019/06/1.13_algerie_manifeste-des-21_insoumission_1961.pdf

¹⁹ Cf. Notre brochure, 2^{ème} partie p.7

En 1960, ils sont rejoints par l'UGS, autre transfuge de la SFIO et créent le PSU. Enfin, nombre de jeunes militants du PCF, le quittent ébranlés par son soutien au gouvernement G. Mollet et aux pouvoirs spéciaux qui s'accompagne d'un abandon des militants qui refusent de faire la guerre en Algérie²⁰.

Sur le plan syndical, la CGT proteste lors de l'arrestation de ses militants qui refusent de partir en Algérie et soutiendra quelques militants du FLN mais très timidement. C'est d'ailleurs pourquoi elle ne peut résister à l'encadrement de la main d'œuvre d'origine algérienne aussi bien en Algérie qu'en métropole par les syndicats du FLN. La CFTC et FO dont les majorités sont plutôt favorables aux partisans de l'Algérie française se réfugient dans l'inaction. Cependant, dans la CFTC, un courant d'opposition, notamment majoritaire dans le syndicat enseignant du SGEN, dirigé par Paul Vignaux (1904-1987), apporte son soutien au FLN par l'intermédiaire de la prise de contacts fréquents avec les syndicats algériens UGTA et UGEMA. Ces liens sont renforcés après l'indépendance de l'Algérie.

La FEN et les syndicats enseignants qui lui sont affiliés adoptent une place particulière dans leur opposition à la guerre qu'ils affirment, dès le début de la révolte de la Toussaint 1954 et qu'ils réitèrent lors du rappel du contingent, en 1955. Ils militent surtout pour une négociation avec « toutes les parties prenantes » en Algérie et s'opposent à une négociation avec le seul FLN qu'ils refusent de reconnaître comme l'unique représentant du peuple algérien. Ils soutiennent plutôt le MNA de Messali Hadj, qui se déclare laïque, et entendent qu'il participe à la convocation de la « Table ronde » qu'ils préconisent

pour un règlement politique et pacifique de la question algérienne. Avec l'UNEF, ils lancent un « Appel pour une paix négociée » en réponse²¹ au Manifeste des 121, un mois plus tard, qui recueille la signature de 35 000 enseignants et étudiants. Elle illustre l'évolution qui s'opère dans le monde étudiant. Si celui-ci n'a pas beaucoup réagi au début du conflit, il a été très matériellement concerné par le rappel du contingent en Algérie. Dans sa grande majorité les étudiants s'y opposent pour des raisons évidentes et l'UNEF noue des contacts avec l'UGEMA, après l'avoir rejetée et refusé de la soutenir dans la grève qu'elle avait entamée en 1956.

Enfin, il reste à évoquer la position particulière de personnalité comme Albert Camus(1913-1960).

Celui-ci reconnaît que la situation faite à la grande majorité des Algériens natifs est insoutenable. Mais pour autant, il considère que la plupart des « Pieds noirs » n'a pas une situation sociale plus enviable que celle des ouvriers et artisans de la métropole et qu'ils réclament la possibilité de vivre sur une terre qui est aussi la leur depuis plus de cent ans. La solution politique à ce problème doit être trouvée dans le cadre d'un État laïque respectant toutes les croyances et opinions. Par ailleurs, il refuse de choisir entre les terroristes de tous bords et ne signe aucun texte qui condamne l'oppression sans mentionner son désaveu de la violence quelle qu'elle soit d'où qu'elle vienne. N'ayant pas réussi à réaliser un consensus sur ses positions, notamment sur sa proposition de « trêve civile », il refuse de s'exprimer sur le conflit algérien, après mars 1956.

²⁰ Cette incompréhension de la politique du PCF est accrue par sa réaction face à l'intervention de l'URSS à Budapest, approuvée sans réserve, la même année.

²¹ La droite nationaliste et pro Algérie « française » y a répondu, en octobre, par « le manifeste des 185 » ou « des intellectuels français », au nombre desquels, P. Gaxotte, R. Mousnier, R. Dorgelès et le maréchal Juin. Ils y dénoncent les « apologistes de la désertion » qui pratiquent « l'acte de trahison et de calomnie contre l'armée » [...] d'une « minorité de rebelles fanatiques, terroristes et racistes. »

L'accession à l'indépendance de l'Algérie

Mais si la situation politique a évolué à partir de la fin mai 1958, et notamment sur le plan institutionnel fin septembre, c'est avant tout à cause de l'Algérie. Il est donc urgent que le nouveau président du Conseil s'y présente.



Les historiens s'interrogent sur l'existence d'un réel projet politique du général de Gaulle quant au devenir de celle-ci. Il est incontestable que celui-ci ne connaît pas bien le pays qu'il n'a pas revu depuis 1944 et dont il a gardé un mauvais souvenir. Nous l'avons vu²², il a dû s'y imposer face une population très influencée par Vichy. Il a rétabli les quelques lois progressistes du Front populaire, qui n'avaient pourtant pas restitué l'égalité des droits entre tous les citoyens pourtant français. Mais elles ne sont toujours pas appliquées en 1958. Par ailleurs, il avait gardé le silence sur les événements du 8 mai 1945, à Sétif et Guelma, alors qu'il était au pouvoir. Peut-être avait-il dû constater une grande incompréhension entre lui et les populations d'origine française ou européenne et qu'il convenait de rester très prudent dans ses déclarations. En effet son problème, en juin 1958, est bien avant tout de rétablir le contact entre lui et cette communauté. Il sait bien que leurs objectifs ne sont pas les mêmes. Pour les pieds-noirs, l'Algérie fait partie de la France et doit le rester, y compris dans ses structures politiques de 1958. Le général de Gaulle, a un projet pour la France et sa place dans le monde. Il sait bien qu'il faudra pour le réaliser tenir compte des évolutions qui s'y opèrent. Notamment, celles de la décolonisation qui se développe dans tous les empires coloniaux. En débarquant, du 4 au 6 juin 1958 à Alger,



G^{al} Salan

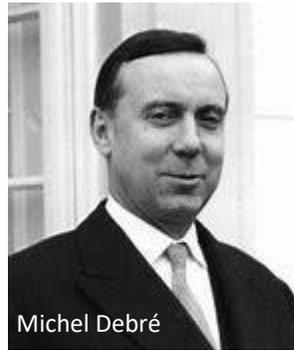
Mostaganem, Oran, Constantine et Bône, il perçoit vite que les Français d'Algérie tentent d'installer une organisation, les Comités de salut public (CSP), qui double l'administration française, renforcée par des militaires et dont Massu a pris la direction, après le 13 mai, à Alger. Pour autant, il est en campagne électorale, il doit donc rassurer l'électorat d'Algérie. Aussi il temporise sur la réponse que lui demandent les nombreux manifestants français venus le rencontrer. Il y réussit partiellement, en lançant la fameuse formule : « *Je vous ai compris !* » mais qui interroge encore aujourd'hui sur ce qu'il avait compris. Cependant, il annonce que les solutions aux problèmes de l'Algérie seront présentées après que le pays « tout entier » s'est prononcé sur : la future constitution en préparation et sur l'élection d'une nouvelle Assemblée nationale. À ces élections participeront tous les citoyens de l'Algérie à égalité de droit et dans le nouveau collège électoral unique puisque le second collège est dissout pour respecter cette égalité de droit. Enfin, il offre la paix « des braves » aux maquisards du FLN à qui il propose de déposer les armes et de négocier leurs revendications. Avant de rentrer en métropole, il confirme le général Salan dans ses fonctions de délégué général du gouvernement. En même temps, il lui conserve ses fonctions de général en chef et l'informe qu'il dépend directement de lui puisqu'il a pris la responsabilité des affaires algériennes au sein du gouvernement. Il nomme également Massu préfet d'Alger mais lui demande de démissionner de sa fonction de président du Comité de salut public d'Alger, entendant que l'autorité de l'État soit respectée par tous et le rappelant à son « obligation de réserve ». Rentré à Paris il se trouve destinataire d'un courrier du CSP d'Alger qui lui demande l'abolition de la loi-cadre et la dissolution des partis politiques. De Gaulle rappelle très sèchement à l'ordre Salan, lui demandant de mieux contrôler les CSP algériens pour éviter des incidents « fâcheux et intempestifs ». Il doit renouveler à la préfecture d'Oran ses instructions concernant les CSP en lui précisant « *qu'il ne leur appartient pas de se substituer aux autorités ni d'empiéter sur leurs attributions* ».

²² Cf. notre brochure, 1^{re} partie p. 6 et 7

Quatre autres voyages suivent ce premier circuit en Algérie, jusqu'en décembre 1958. Le second a lieu, dès le mois de juillet pour vérifier la préparation du référendum et le bon déroulement des opérations. Le projet de constitution soumis aux électeurs est largement adopté par 96,5 % des votes exprimés, en Algérie mais 24 % des électeurs se sont abstenus²³, alors que le FLN appelait au boycott du scrutin. C'est au cours du 4^e voyage que le plan de Constantine est exposé. Il s'agit d'un projet de développement économique et social très vaste qui a pour but d'amener l'Algérie au même niveau que la métropole. Du projet routier au scolaire et sanitaire en passant par l'industrie et l'agriculture, c'est l'objectif fixé. Mais il semble très ambitieux et suscite de nombreuses critiques notamment en matière de coûts et crédibilités financières. Néanmoins nous pouvons apprécier l'importance qu'a eue pour le chef du gouvernement la question algérienne. Poursuivant sa politique de restauration de l'autorité de l'État auprès des administrations et de l'armée, il nomme Salan à l'inspection de l'état-major de l'armée française à Paris, en décembre. Mais en février cette fonction est supprimée par décret et Salan, après avoir occupé pendant un an le poste de gouverneur militaire de Paris, est admis à faire valoir ses droits à la retraite. Ainsi libéré de celui-ci, de Gaulle reprend en main l'administration de l'Algérie en nommant à sa tête Paul Delouvrier (1914-1995). Il complète cette nomination par celle du général Maurice Challe (1905-1979) général en chef de l'armée d'Algérie. Ce dernier reçoit l'ordre de détruire les unités de l'ALN qui résistent encore. S'appuyant sur le renforcement des lignes de défense des frontières avec le Maroc et la Tunisie et un quadrillage des zones insurgées, il organise un plan progressif de nettoyage des maquis de l'Algérie. Le ratissage qui s'effectue d'ouest en est s'avère assez efficace, ces derniers ne recevant plus de ravitaillement ni en armes ni en nourriture. Il est complété par une opération d'intoxication du chef des renseignements français, à Alger, Yves Godard (1911-1975). Il retourne des prisonniers algériens contre l'ALN et propage de fausses informations dans ses rangs. Piégé, le chef de la wilaya III, Amrouche, provoque une épuration connue sous le nom de « bleuite », qui décime les responsables de l'ALN de cette région.

Fort de cette réorganisation, du rétablissement de l'autorité de l'État, des succès du « plan Challe », mais aussi des succès électoraux (ratification de la nouvelle constitution, élections législatives et présidentielle) le général de Gaulle, devenu président de la République, peut dévoiler son projet politique pour l'Algérie. Il le fait progressivement à partir du mois d'avril 1959.

Rassurant les Français d'Algérie en nommant un premier ministre pro-Algérie française, Michel Debré (1912-1996), bénéficiant de l'incontestable succès du « plan Challe » qui rend crédible une victoire militaire des troupes françaises contre les derniers éléments de l'ALN aux abois, de Gaulle les met en garde : « *L'Algérie de*



Michel Debré

papa est morte et si on ne le comprend pas, on mourra avec elle ». Car lui a bien compris que la solution en Algérie n'est ni dans un éventuel succès militaire ni dans un aménagement de la structure coloniale.

Sur le plan international, le FLN a constitué un Gouvernement provisoire révolutionnaire algérien (GPRA) pour répondre à la nouvelle situation institutionnelle en France, à laquelle il entend signifier qu'il est le seul représentant du peuple algérien. Celui-ci remporte deux succès diplomatiques. Il est d'abord admis à la conférence de Monrovia, en août, où il en devient membre à part entière, dont les différents participants lui ont promis une aide matérielle et financière dans sa lutte pour l'indépendance. Ce même mois, la session d'automne de l'ONU discute de la question algérienne et les pays du Commonwealth le soutiennent.

De même aux États-Unis, ce soutien lui est acquis et est exprimé lors de la visite du président Eisenhower en France en septembre. Autant d'éléments dont le président de la République doit tenir compte ;

D'autant qu'en métropole même, les partisans d'une négociation avec le FLN ne cessent de grossir à tel point que les partis politiques sont traversés par ces débats et se divisent. La population est de plus en plus lassée par un conflit qui s'éternise et qui la concerne de plus en plus, notamment dans sa vie familiale.

²³ Résultats pour l'Algérie seulement. Cf. Bernard Droz, et Droz et Evelyne Évelyne Lever, *Histoire de la guerre d'Algérie. 1954-1962 d'Algérie : 1954-1962*, Paris, Le Seuil, 1982, p. 196

Alors le 16 septembre 1959, dans une allocution télévisée, le général de Gaulle expose son plan en ce qui concerne l'avenir de l'Algérie. Il affirme le droit imprescriptible de l'Algérie à l'autodétermination qu'il proclame dès à présent. Il détaille les trois possibilités du choix que devront faire les Algériens dans leur douze départements²⁴ et que devront respecter les Français de la métropole :

« Ou bien : la sécession, où certains croient trouver l'indépendance. La France quitterait alors les Algériens qui exprimeraient la volonté, de se séparer d'elle. Ceux-ci organiseraient, sans elle, le territoire où ils vivent, les ressources dont ils peuvent disposer, le gouvernement qu'ils souhaitent. [...] »

Ou bien : la francisation complète, telle qu'elle est impliquée dans l'égalité des droits [...] »

Ou bien : le gouvernement des Algériens par les Algériens, appuyé sur l'aide de la France et en union étroite avec elle²⁵... »

De ces trois solutions de Gaulle préfère la dernière. La première qu'il qualifie de « sécession²⁶ » lui paraît illusoire dans le monde de 1958 en pleine guerre froide. La seconde lui semble dépassée car elle a été toujours défendue par ceux qui s'opposent à tout changement politique et social en Algérie. Elle ne peut être qu'un repoussoir pour les Algériens qui n'y croient plus et rejoignent le FLN. Il préfère la troisième qui présente l'avantage de pouvoir intégrer l'Algérie dans la Communauté des États d'Afrique de l'ouest et équatoriale auxquels la France propose l'indépendance en association avec elle.

Ce discours est désormais la base de la négociation qui va s'engager avec le GPRA à partir de 1960.

Déjà en juin 1958, des premiers contacts officieux ont été engagés. Mais le président de la République française refuse de reconnaître le GPRA comme seul représentant du peuple algérien pour négocier un accord d'indépendance de l'Algérie.

Il exige, comme les différents gouvernements de la IV^e République, un cessez-le-feu préalable à toute négociation, ce à quoi s'oppose le GPRA. Au demeurant, le général de Gaulle entend négocier sur la base d'une posi-

tion de force, ce que les opérations militaires de la fin 1959 semblent lui offrir.



Barricades dans la rue Michelet d'Alger, avec une banderole des insurgés portant la mention « VIVE MASSU ».

Bien entendu, les Français et Européens d'Algérie ne l'entendent pas de cette oreille et crient à la trahison. Il en est de même pour certains militaires à qui le général de Gaulle a encore rappelé l'interdiction d'intervenir dans les affaires politiques dans l'exercice de leur fonction lors de sa dernière visite en Algérie (septembre 1959). Mais il n'y a aucune unité de vue entre eux, à part celle de leur opposition à toute négociation portant sur le statut de l'Algérie. Cependant, le général Massu ayant exposé son point de vue sur l'incompréhension de la politique algérienne du chef de l'État par les militaires dans un journal allemand, il est rappelé en métropole et démis de son commandement le 23 janvier 1960. Le 24, la population européenne se soulève et dresse des barricades dans Alger. Des heurts violents opposent les forces de l'ordre et les insurgés qui veulent rééditer un « 13 mai ». Ils se soldent par une vingtaine de morts et 200 blessés. Les militaires appelés en renfort refusent de tirer sur les manifestants dont certains sont armés.

Dans la nuit du 24, le Premier ministre fait un aller-retour à Alger mais ne parvient pas à une solution. De Gaulle, conseillé par le général Crépin qui a remplacé Massu à Alger, ordonne aux troupes de ne pas tirer sur les manifestants et dément toute négociation avec le FLN. Ainsi, ayant détendu la situation, il met ses représentants, Delouvrier et Challe à l'abri des manifestations.

²⁴ Le 13^e, le Sahara semble exclu de cette consultation.

²⁵ Cf. Discours du général de Gaulle du 16 septembre 1959, <https://www.charles-de-gaulle.org/wp-content/uploads/2017/03/Discours-de-lautodetermination-de-lAlgerie.pdf>

²⁶ *Ibid.*

Le 1^{er} février, les insurgés privés de tout soutien de l'armée ou de la population musulmane sur lesquelles ils comptaient, constatent leur échec et se séparent. Les meneurs dont Pierre Lagaille (1931-2014) ou Joseph Ortiz (1917-1995) sont arrêtés ou s'enfuient. Profitant de son succès, le gouvernement demande les pleins pouvoirs à l'Assemblée nationale et renvoie Jacques Soustelle. Cet événement montre que le chef de l'État a été suivi par une très grande majorité de la population, des syndicats - qui ont observé une heure de grève le 1^{er} février en soutien au gouvernement -, des partis de gauche et de l'aile libérale du reste de l'Assemblée nationale. Cependant, il doit aller rassurer l'armée sur ses intentions car elle reste encore l'élément incontournable de la politique algérienne. Il doit lui montrer que c'est bien sa position sur les alternatives de l'autodétermination des Algériens qui est la seule viable et raisonnable. C'est ce qu'il fait début mars 1960 au cours d'une nouvelle visite en Algérie, surnommée « tournée des potes ».



Toutefois cette « semaine des barricades » marque un point de non-retour. Les positions des uns et des autres se radicalisent et l'option de « l'intégration » n'est clairement plus possible. C'est bien vers l'indépendance de l'Algérie qu'on se dirige et le général de Gaulle en prend conscience. Il saisit alors les occasions qui se présentent pour la négocier. Tout d'abord, une première opportunité se présente en mars 1960 avec les chefs de la IV^e wilaya, dont Si Salah, qui tentent de négocier secrètement une reddition contre un processus d'indépendance. Mais l'affaire avorte, la négociation secrète est éventée et donne lieu à l'élimination sanglante de Si Salah et de ses complices par le FLN²⁷. Fort du soutien de la nouvelle majorité à sa politique algérienne, le président de la République décide de relancer son offre de négociations, en juin 1960. L'affaire du réseau Jeanson et les initiatives qui l'accompagnent ainsi que la lassitude de l'opinion



Ferhat Abbas

publique métropolitaine envers un conflit qui s'éternise ne peuvent que renforcer cette décision. Le GPRA qui a mis un terme à la tentative de Si Salah ne peut se permettre de refuser la proposition française et envoie une délégation présidée par Ferhat Abbas. La préparation a lieu à Melun du 25

au 29 juin. Mais devant l'attitude des négociateurs français qui considèrent les représentants algériens comme des rebelles, qu'ils mettent en demeure de déposer les armes, ceux-ci refusent de prolonger la négociation, d'autant qu'on leur dénie le statut de seul représentant du peuple algérien.

De Gaulle ne peut plus laisser la situation s'éterniser. Ulcéré par l'entrevue de Melun, le GPRA, miné par ses divisions internes, décide de relancer une série d'attentats et l'activité de ses derniers maquis pour rappeler sa présence sur le sol algérien. Il intensifie son activité diplomatique pour mettre la France au ban des nations. Devant cette recrudescence de la combativité des maquis, l'armée française multiplie les interventions pour les éradiquer. En métropole même, les exacerbations politiques de l'extrême droite répondent à la protestation des organisations de gauche qui soutiennent l'indépendance de l'Algérie et surtout la fin des hostilités. Le président de la République choisit à nouveau de s'exprimer le 4 novembre 1960 dans une allocution télévisée pour définir les contours de la nouvelle entité politique qu'il prévoit pour l'Algérie. Ce sera « *la République algérienne* » qui sera « *une Algérie émancipée, une Algérie où les responsabilités seront aux mains des Algériens, [...] qui aura son gouvernement, ses institutions et ses lois*²⁸. ».

Il convoque les Français à s'exprimer sur sa proposition²⁹. Ayant rappelé Delouvrier et le général Crépin, il les remplace par Jean Morin et le général Gambiez. Puis, il prépare un dernier voyage en Algérie du 8 au 12 décembre pour défendre son programme ainsi défini et obtenir l'assentiment des Algériens.

²⁷ Pour plus d'information sur cette tentative, cf. Renault de Rochebrune, Benjamin Stora, *La guerre d'Algérie vue par les Algériens*, T. 2, Paris, Denoël, 2016, p.303-310

²⁸ Cf. <https://fresques.ina.fr/de-gaulle/fiche-media/Gaulle00216/allocution-du-4-novembre-1960.html>

²⁹ La date est annoncée pour le 8 janvier 1961

L'itinéraire déterminé évite les grandes villes pour prévenir les manifestations de la population européenne qui seront certainement violentes, notamment à Alger. Ceux-ci manifestent néanmoins et se heurtent violemment aux forces de l'ordre le 9 décembre. Mais le 10 la population algérienne d'Alger descend dans la rue avec les drapeaux aux couleurs de l'Algérie vert, blanc, rouge, aux cris de « Abbas au pouvoir » « Libérez Ben Bella » « Lagailarde au poteau ». Des pieds-noirs, surpris, réagissent et tirent sur la foule, tuant 6 manifestants et provoquant de durs affrontements. Le 11 décembre, les deux communautés s'affrontent violemment devant un service d'ordre complètement débordé. Le chef de l'État, bien accueilli par les Algériens qui ont pu exposer leurs revendications et leur soutien au FLN, ne peut que constater à nouveau la coupure entre les deux populations qu'on ne pourra plus désormais réconcilier. Il faut donc avancer et rapidement, le référendum. 75 % des Français métropolitains accordent leur confiance au président de la République pour mener à bien rapidement les négociations sur l'indépendance de l'Algérie. En Algérie même, il obtient 70 % de votes favorables, mais dans les grandes villes le résultat s'inverse avec 72 % de « non » à Alger. Mais les opposants à l'indépendance de l'Algérie n'ayant plus d'illusion sur les intentions du chef de l'État, s'organisent en une structure paramilitaire, l'Organisation de l'armée secrète (OAS) pour s'opposer à toute tentative de négociation avec le FLN. Elle assassine ceux qu'elle soupçonne de vouloir négocier ou se livre à des attentats sur leurs organisations dès le début de 1961. C'est dans ce contexte, qu'une partie de l'armée se soulève le 22 avril 1961. Le putsch a été préparé par un petit groupe de colonels rappelés en métropole après la semaine des barricades³⁰. Ils convainquent Challe de participer au soulèvement pour sauver « l'honneur de l'armée et respecter les engagements pris ». Ce dernier fait valoir ses droits à la retraite et rallie à ce projet, Jouhaud, Zeller et Salan³¹. Mais pour les quatre généraux, il s'agit de renverser de Gaulle pour le remplacer par un homme qui maintiendra l'Algérie dans

la France et donc refusera de négocier avec le FLN qui est quasiment battu sur le terrain. C'est pourquoi ils refusent toute manifestation de soutien, encore moins l'intrusion de civils dans l'entreprise qu'ils conduisent. Cependant, ils ont largement surestimé les forces prêtes à les soutenir. D'abord sur le terrain, en Algérie même ; nombre de ceux, parmi leurs pairs, qui leur auraient promis leur soutien, se rétractent. Au contact du contingent, ils ont bien compris que celui-ci ne les soutiendrait pas et refuserait d'obéir à des ordres illégaux. Certains s'opposent aux officiers putschistes et sabotent leurs initiatives, surtout après avoir entendu au transistor le discours de de Gaulle les y conjurant. La Marine reste fidèle au gouvernement et les aviateurs rapatrient leurs avions en métropole pour empêcher un éventuel envoi de parachutistes sur la métropole. Mis à part le 1^{er} REP, aucune formation régulière de l'armée de terre ne se rallie au « quarteron de généraux en retraite ». Deux de « ces hommes-là », ne pouvant plus compter que sur un soutien³² dont ils ne veulent pas, se rendent le 25 avril. Ils sont suivis par la plus grande partie des officiers ayant participé au soulèvement militaire. La minorité d'officiers extrémistes suivent Jouhaud et Salan dans l'OAS ou se réfugient à l'étranger. Quoi qu'il en soit, une nouvelle fois, de Gaulle a maîtrisé la situation et renforcé le pouvoir de l'État. Le soutien de la population métropolitaine est à son zénith, surtout qu'il s'accompagne de celui des syndicats qui ont organisé une grève d'une heure pour lui témoigner leur accord avec sa politique. La route est désormais dégagée pour la négociation finale et l'arrêt des hostilités qui devient urgent. Elles se heurtent à quelques dernières difficultés. D'abord, le FLN a créé le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) fin août 1958, pour être en mesure de répondre au nouveau gouvernement qui vient de se créer en France et dont il peut supposer qu'il entamera à terme des négociations avec lui mais c'est aussi et surtout un moyen de mieux se faire comprendre et reconnaître dans sa politique internationale avec ses éventuels interlocuteurs.

³⁰ Il s'agit essentiellement de ceux qui ont constitué les services « renseignement » de l'armée et théorisé l'emploi de la torture : Argout, Broizat, Lacheroy, Godard, Gardes.

³¹ Réfugié à Madrid, il rejoint les putschistes à Alger le 23 avril.

³² Les pieds-noirs d'Alger

Pour la renforcer, il élit Ferhat Abbas, comme président de cette instance. Cependant, des désaccords chroniques y minent son efficacité et des ambitions personnelles s'y font jour. Cette situation ne facilite pas la négociation. Néanmoins, les conditions avancées par le général de Gaulle pour leur tenue sont unanimement rejetées par le GPRA. En particulier, il refuse d'interrompre les hostilités tant qu'il n'est pas reconnu comme seul représentant du peuple algérien, que les conditions de la mise en place de l'autodétermination et l'installation du nouveau gouvernement n'ont pas eu lieu. Enfin la discussion doit concerner les 13 départements (Sahara y compris³³) de l'Algérie. Une dernière tentative d'intégrer le MNA de Messali Hadj aux négociations échoue. Les négociations reprennent assez rapidement, en juin 1961 et après une dernière interruption destinée à faire céder le général de Gaulle sur le statut du Sahara, elles reprennent jusqu'au 19 mars 1962, date du cessez-le-feu en Algérie. Mais pour autant l'activité terroriste n'a pas cessé pendant ces négociations.

Les activistes de l'Algérie française n'ont pas désarmé, après l'échec du putsch militaire. Ils se considèrent sur leur terre, en Algérie. Ils ne reconnaissent à personne le droit d'y installer un autre État que le leur avec leurs seules institutions et privilèges. Ils rejoignent les généraux Salan, Jouhaud et les colonels et officiers qui ont participé au pronunciamiento du mois d'avril et ne se sont pas rendus après leur échec, s'enfonçant dans la clandestinité ou en fuite à l'étranger. Ils rejoignent l'Organisation de l'armée secrète (OAS), organisation clandestine créée en février 1961 à Madrid par Pierre Lagailarde et Jean Jacques Susini (1933-2017). Elle a pour but d'éliminer tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, se montrent favorables à la politique algérienne du président de la République. Ces militants n'hésitent pas à recourir à l'assassinat politique et aux attentats aveugles contre la population algérienne. Pour faire pression sur le déroulement des négociations en cours, rappeler sa présence en Algérie et répondre aux attentats de l'OAS, le FLN décide de reprendre les attentats dans les villes et réactive quelques maquis. L'OAS décide d'étendre ses attentats en métropole. Prétendant

l'insécurité régnante, le préfet de police de Paris Maurice Papon (1910-2007), qui a entre autres officié en Algérie où il a couvert la torture et les sanglantes répressions de manifestations dans le département de Constatine³⁴, décide la mise en place d'un couvre-feu qui ne concerne que les Algériens à qui il est interdit de sortir de chez eux après 20 heures. Les dirigeants du FLN métropolitain décident de braver cette interdiction en appelant à manifester pacifiquement le 17 octobre 1961. Le préfet ordonne une répression d'une violence inouïe sur des manifestants désarmés. Elle vire au massacre. Les estimations les plus fiables font état de 120 morts. Bien que durement critiqué par la presse, les organisations de gauche et les syndicats, le préfet récidive trois jours plus tard avec la manifestation des femmes algériennes dont la plupart de celles qui sont arrêtées sont conduites dans des centres hospitaliers.

Dans ce contexte, l'OAS continue sa campagne d'attentats pour tenter d'arrêter les négociations qui ont repris à Évian. L'un d'entre eux vise le domicile d'André Malraux et défigure une petite fille de quatre ans. À Paris, l'émotion est à son comble et les organisations syndicales ouvrières, enseignantes et étudiantes, rejointes par le PCF et le PSU, appellent à manifester contre l'OAS et pour la conclusion de la paix en Algérie, le 8 février 1962. La fin de la manifestation interdite qui a rassemblé 20 000 personnes est violemment chargée à la station de métro [Charonne] : on relève huit morts³⁵ et de nombreux blessés. Le 13 février 1962, c'est la France entière qui défile dans les rues des grandes villes, de 300 000 à un million de personnes à Paris selon les estimations. Devant la montée des tensions de Gaulle concède tout ce que le GPRA demande, pour accélérer la signature des accords d'Évian qui seront approuvés par référendum le 8 avril 1962, en France, et le 1^{er} juillet en Algérie. Il a obtenu quelques concessions : la France garde l'exploitation du gaz et du pétrole sahariens pendant 5 ans, un délai de trois ans pour rapatrier le reste de son armée³⁶ et la possession de la base navale de Mers el-Kébir pour 15 ans. Un processus de passation des pouvoirs se déclenche à la mi-avril.

³³ On avait découvert des gisements de pétrole depuis 1956 ce qui économiquement changeait la nature de ce territoire. D'autre part, les expérimentations de la bombe atomique française y avait commencé en janvier 1960, à Reggane. On pensait aussi y faire une base pour le lancement des fusées spatiales françaises.

³⁴ Cf. Michelle Zancarini-Fournel, Christian Delacroix, *La France du Temps présent. (1945-2005)*, op. cit. p. 304

³⁵ Un neuvième décède de ses blessures, un mois plus tard.

L'OAS, refusant ces accords, s'est retranchée dans certains quartiers des grandes villes comme à Bab-el-Oued, à Alger et y affronte la police française. Cernée par les forces de l'ordre une fusillade s'ensuit où ces dernières n'hésitent plus à répondre par les armes. Tentant de déclencher une grève générale, l'OAS appelle la population européenne d'Alger à manifester en défense de Bab-el-Oued assiégé. Mais cette fois encore, les forces de l'ordre barrent la rue d'Isly et répondent aux coups de feu venus des manifestants.

Le bilan est de 46 morts. Cette fois, la conclusion est tirée : les pieds-noirs doivent respecter les accords qui ont été approuvés à 90 % des suffrages en métropole. Bab-el-Oued est investi et sévèrement ratissé. L'OAS ne tarde pas à être décapitée et la politique de terre brû-

lée engagée par une vague d'attentats destructeurs, incendiaires et meurtriers provoque son isolement. Les départs de 46 000 Européens vers la France en avril montent à 101 000 en juin et continuent en juillet et en août, surprenant les autorités françaises. L'OAS doit négocier un cessez-le-feu avec le GPRA le 17 juin. Le 1^{er} juillet, l'Algérie approuve les accords d'indépendance à 99,7 %. Le 5 juillet 1962 l'Algérie proclame son indépendance et récupère Alger 132 ans après sa chute. Si pour la France la guerre est terminée³⁷, pour l'Algérie, elle ne l'est pas. Les règlements de compte avec les harkis et ceux qui ont collaboré avec les colonialistes ont lieu, notamment, à Oran. Mais surtout, la lutte pour le pouvoir qui divise le GPRA prend son essor.

³⁶ Le rapatriement de l'armée avait déjà commencé depuis 1961.

³⁷ Elle est en guerre depuis 1939.

Conclusion

Avec le retrait des forces françaises de l'Algérie la France met un terme à la possession de son empire colonial. Elle doit envisager une autre forme de relation avec les pays qui le constituaient. Elle a déjà commencé à le faire avec les pays d'Afrique occidentale et équatoriale qui ont acquis leur indépendance dès 1960, ruinant ainsi l'espoir du président de la République d'associer l'Algérie à leur communauté dissoute. Pour n'avoir pas su traiter les revendications démocratiques du peuple algérien, elle doit accepter une indépendance qui laisse encore des traces douloureuses et vivaces dans la société française³⁸. Mais le système colonial fondé sur une idéologie et des représentations de domination raciale et sociale pouvait-il résoudre de telles contradictions inhérentes à son existence même ?

Ce conflit qui n'est reconnu comme « guerre » qu'en 1999 par les autorités françaises a coûté au peuple algérien entre 250 000 et 300 000 morts³⁹ dont 141 000 dans l'ALN et 24 614 morts français dont 15 583 militaires et 1 650 victimes de l'OAS⁴⁰.

³⁹ Soit à peu près 3 % de la population algérienne. Ce pourcentage est équivalent à celui des pertes françaises pendant le 1^{er} conflit mondial.

³⁸ Cf. Raphaëlle Branche, *La guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?* Paris, Le Seuil, 2005, en particulier la conclusion et p.387 et 388

⁴⁰ Cf. Michelle Zancarini-Fournel, Christian Delacroix, *La France du Temps présent. (1945-2005), op. cit.* p. 312

Il a provoqué un coup d'État parlementaire qui a mis fin à une République qui certes avait montré ses limites en refusant d'affronter le système colonial et l'armée qui le soutenait. Le risque d'une guerre civile a alors été évité par l'évidence de l'absence d'issue dans cette voie de part et d'autre.

Toutefois il a réveillé des forces de renouvellement de cette démocratie dans la jeunesse ouvrière et étudiante du pays et dans la solidarité avec les réfractaires à cette guerre. Les engagements pris dans cette lutte facilitent le renouvellement et la relève d'une gauche défailante qui a trahi ses promesses de paix en 1956. Nombre de ces nouveaux militants se réclament des valeurs de la Résistance française et seront les cadres de la révolte de mai 1968 et de la période qui lui succède.

Libérée du poids politique et financier d'un colonialisme dépassé et inhumain, la France espère pouvoir tourner la page d'un passé lourd de difficultés sociales et culturelles qui, toujours présentes aujourd'hui, restent une menace pour sa démocratie. □



édité par le CREAL76 , octobre 2022

Comité de réflexion et d'action laïque de Seine-Maritime

www.creal76.fr

creal76@creal76.fr